



Harcèlement moral dans mon travail

Par **romeo15000**, le **05/10/2013 à 16:06**

[fluo]bonjour[/fluo]
je suis un salarié dans une entreprise économique je suis victime d'un harcèlement moral pour une simple raison et ce : je demande un outil de travail qui est " un ordinateur étant utilisateur d'un logiciel de comptabilité merci

Par **moisse**, le **05/10/2013 à 18:04**

Bonjour,
Une entreprise a toujours un objectif économique, autrement ce n'est pas une entreprise.
Ceci dit le refus de vous fournir un ordinateur n'est pas constitutif du délit de harcèlement moral.
Même si vous le demandez tous les jours et que vous essayez un refus tous les jours, ceci pour éluder le caractère répétitif qui qualifie le harcèlement.
Ce n'est pas pour autant que l'employeur n'est pas fautif en refusant de vous fournir un outil de travail qui apparaît comme indispensable, de nos jours, à un salarié utilisateur d'un logiciel de compta.
Si vous maintenez votre opinion, il existe en en-tête de ce forum un article post-it consacré au harcèlement moral.